

Contacts de langues et de cultures dans la corne de l'Afrique

Pierre Martinez

Université Paris 8 et Pôle Universitaire de Djibouti, DILTEC (Paris 3)

Il est des frontières plus explorées que d'autres. Cet article a pour principal objectif de mieux faire connaître la Corne de l'Afrique, une zone de contacts de langues et de cultures moins étudiée et, partant, moins connue que celles de l'ouest du continent.

Le point d'ancrage est un des pays de la Corne, la République de Djibouti, où l'auteur vit et travaille à un projet de développement de l'université dans un contexte régional et international. La Corne est un grand ensemble multilingue et multiculturel actuellement en pleine évolution et j'envisage de situer dans un champ, certes forcément trop complexe pour que mon exposé échappe toujours à la caricature, la problématique d'un plurilinguisme où le français langue seconde est mis en demeure de se positionner clairement comme langue véhiculaire mais aussi constitutive d'une identité nationale.

D'emblée, je suis amené à dire que ce n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui. Sur le plan microsociolinguistique, les études portant sur les pratiques langagières et celles portant sur les paramètres éducatifs sont presque encore entièrement à mener : c'est un des projets, en cours de concrétisation, que permettra la montée en puissance du Pôle universitaire de Djibouti. Des recherches précises doivent montrer très bientôt quelles attentes et quels espoirs sont ceux des Djiboutiens : efforts en matière d'éducation avec un rôle déterminant du français comme langue d'enseignement quasi-exclusive, essor d'une littérature qui se joue de la complexité du regard sur l'histoire et la société, aménagement linguistique où les langues nationales se verraient réinstituées comme participant formellement à la construction de l'individu.

C'est donc un espace mouvant qu'il faut présenter, malheureusement un peu trop en raccourci, un espace en voie de dé/restructuration rapide, un espace de nomades et de voyageurs. Les concepts-clefs ne sont pas tant, ici, de frontières que de seuils à franchir, de malentendus perpétuels nés d'écarts parfois inconscients à la norme, de transgressions fondatrices qui doivent être socialement acceptées.

La Corne de l'Afrique comme entité culturelle et comme creuset

On désigne habituellement comme « la Corne » cette région qui couvre les terres d'Afrique orientale, depuis la Mer Rouge et jusqu'aux grands lacs, en passant par la côte somalie et par les hauts plateaux abyssins. Ses frontières géopolitiques internes existent bien, mais elles sont loin de refléter les réalités ethnographiques. Le découpage opéré par l'histoire y a formé plusieurs États aux destins divergents : la République de Djibouti, la Somalie, l'Éthiopie et l'Érythrée.

Nommées par les Égyptiens de la haute Antiquité « Pays de Pount », ces régions de l'est du continent, situées à égale distance de l'Équateur et du Tropique du Cancer, ont été approchées de longue date, par des navigateurs, grecs, chinois, indiens et arabes, qui connaissaient déjà les pistes caravanières reliant la côte des Aromates à l'intérieur de ces contrées et venaient y chercher encens, myrrhe, khôl, ivoires et plumes d'autruches.

Le parfum d'exotisme que dégage la phrase précédente n'aura pas échappé au lecteur. On peut facilement partager le commentaire du site Al Oueb, base de données récentes sur la région, selon lequel la Corne de l'Afrique a, de tout temps, fasciné les visiteurs : le mystère qui entoure un certain nombre de faits relatifs à son histoire fait rêver, avec le fabuleux royaume chrétien du Prêtre Jean, l'épopée de la reine de Saba, et une abondante littérature de voyage qui y est relative. On sait aussi que les restes de Lucy, sans aucun doute l'un des plus vieux, sinon le plus vieil hominidé connu, y ont été trouvés. Il est notable que la région a été assez généralement épargnée par la colonisation ou que celle-ci est restée souvent superficielle (Djibouti, Asmara). Elle garde une forte indépendance face à l'influence occidentale et un net sentiment de sa spécificité : à Djibouti, dans la rue ou les médias, on parle souvent, et de façon étonnante, de l'Afrique comme si le pays n'en faisait pas partie.

Une notation, encore, relevée sur le site Al Oueb : « La Corne de l'Afrique est un creuset de cultures parfois proches, parfois éloignées mais toujours entremêlées ». Les religions s'y côtoient, islam, christianisme (orthodoxe, copte, catholique et réformé) et cultes animistes. La richesse et la diversité des apports s'y dévoilent (Beckwith & Fischer 1990), en particulier à travers les travaux si importants qu'y mènent, par exemple, le Centre Français d'Études Éthiopiennes, en matière de paléontologie, protohistoire ou peinture religieuse, l'Institute of Ethiopian Studies en langues et ethnologie, ou le Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales du Yémen à Sanaa, pour l'archéologie ou les dynamiques du changement moderne, dans une région qu'il faut nécessairement élargir au Golfe. Un court inventaire des ethnies de la Corne mérite d'être présenté et figure en annexe. Il est largement, mais librement, emprunté à un site facile à consulter : <http://www.ben-vautier.com/ethnisme/analyses/regions/corneafrique.html>.

Djibouti, une francophonie particulière

On aura senti l'intérêt de ces informations pour faire comprendre ce qui ressemble fort à un paysage brouillé, un entrelacement de frontières historiques, politiques, linguistiques et culturelles mouvantes dans la zone en question. Entité multiethnique accédant à l'indépendance en 1977, après une longue période de troubles, l'État djiboutien, héritier du Territoire Français des Afars et des Issas, choisit le français comme langue officielle, langue à laquelle l'arabe viendra s'adjoindre ultérieurement, pour des raisons, à l'évidence, politico-économiques et religieuses. Les langues parlées dans le pays sont donc, à l'heure actuelle, le somali et l'afar – langues nationales non déclarées comme telles –, plus l'arabe et le français, la fonction véhiculaire de ce dernier étant réelle, ce qui est moins le cas de l'arabe littéral (la variété yéménite étant fort marquée et d'ailleurs non enseignée). L'anglais et l'amharique ont une présence marginale, en relation avec la présence de locuteurs de ces langues dans le pays et les activités commerciales où elles jouent un rôle sans aucun doute croissant.

L'étude la plus importante, quoique déjà ancienne, sur le français circulant à Djibouti est celle de Bruno Maurer (1993). On peut résumer à grands traits, comme le fait son auteur lui-même, cette thèse intitulée *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques* : la recherche porte sur la ville de Djibouti –

zone la plus pertinente pour sa problématique – afin d’y préciser la place du français. Une étude du statut des langues en présence fait ressortir la position dominante du français. La situation sociolinguistique est d’abord envisagée par Maurer sous un angle dynamique à travers les concepts de continuité et de discontinuité. Puis, la description du continuum réalisée, l’auteur fait apparaître quelques variétés sociolinguistiquement articulées et enfin, une étude des représentations sociolangagières et symboliques qui permet de préciser le rôle du français dans la véhicularité des langues et dans la construction d’une identité nationale. Il est, au-delà de ce travail fondateur, d’autres dimensions qui ne peuvent être ignorées. Celle des représentations sociales paraît déterminante.

L’espace naturel et les représentations

Un bon exemple est celui de la notion de ville, si importante dans un pays où tendraient à se confondre territoire et cité, comme c’est le cas de Djibouti. Paul Virilio, auteur d’analyses éclairantes sur nos nouveaux modes de représentation de l’espace, avec leurs incidences sur l’organisation géopolitique du monde actuel, rapporte qu’au commencement des années 60, en pleine révolte des ghettos noirs, le maire de Philadelphie déclarait : « Les frontières de l’État passent désormais à l’intérieur des villes » (Virilio 1984). Cette conception de l’imbrication des territoires mérite d’être évoquée dans la réflexion : elle donne, à mon sens, la possibilité de mieux comprendre comment se structurent ce que nous appelons représentations sociales de l’espace naturel. Non seulement l’architecture, mais aussi la cartographie, la géographie fournissent matière à une réception collective simultanée et construite de phénomènes que nous enregistrons, comme le disait Walter Benjamin, et la vitesse qui est, somme toute, un espace qualitativement mesuré, affecte l’interprétation théorique que nous pouvons faire des différents phénomènes physiques et humains. Notre conception du plurilinguisme est donc à la fois tributaire des lieux où il se manifeste et de l’accélération observable des situations qui le suscitent.

Nous voyons alors mieux le plurilinguisme, parce que les limites sautent, et que les barrières tombent : « Plus les télescopes seront perfectionnés et plus il y aura d’étoiles », écrivait Flaubert. À Djibouti, en un siècle et demi, puis après bientôt trente ans d’indépendance politique, le développement de l’éducation, la création de lieux de rencontres francophones comme le Centre Culturel Arthur Rimbaud, le développement de la télévision par satellite et la généralisation des téléphones portables estompent la notion de frontières entre les langues du champ. Ce serait certainement quelque chose à discuter avec Bruno Maurer, qui, je le rappelle, appréhendait déjà en des termes de continuité/discontinuité la configuration sociolinguistique, mais le faisait dans les conditions de Djibouti des années 90. On peut maintenant se demander si la volonté de constituer l’identité nationale sur les langues n’a pas évolué au fil du temps, la cohésion nationale étant plus assurée (Maurer écrit dans des années difficiles à cet égard), et si la focalisation ne s’est pas mise à glisser du français, symbole d’unification et d’égalité, vers les langues nationales, témoins des valeurs patrimoniales et d’une histoire longtemps occultée et se régénérant à présent.

Il y a, indubitablement, à Djibouti, une respiration des espaces, un dedans et un dehors, souvent fragilement déterminés : ainsi en est-il pour les milliers d’immigrés de toute la Corne, éthiopiens, érythréens ou somaliens, toujours exposés à un déplacement forcé par expulsion ou contraintes économiques, pour les chauffeurs routiers venus d’Éthiopie remplacer les caravanes nomades du passé, pour tous ceux, de Tadjoura, Obock ou Dikhil, que Djibouti-ville attire à un moment où sévit une sécheresse si grave qu’elle a justifié, début 2005, une aide alimentaire internationale. Djibouti est à la fois une île, un isolat au creux de la Corne, avec d’un côté la mer, de l’autre les sables et la

montagne, et à la fois une zone ouverte à tout trafic, avec une base militaire française de près de 3000 hommes et la présence temporaire de troupes de la coalition en Irak, le débouché, depuis un siècle, du chemin de fer d'Addis Abeba, et le meilleur port en eaux profondes de la région.

Que dire de cet espace naturel et de ses représentations ? Si ces dernières sont, comme le suggère Laurent Gajo, non tant le résultat d'une pré-construction (parce qu'elles seraient diffusées par un groupe, partagées, implicites et stables), mais bien plutôt celui d'une co-construction, constamment négociée, proposée dans l'interaction sociale, explicite et changeante (Gajo 2000), alors Djibouti est le lieu d'une telle co-construction. Le seul dénominateur commun se résume peut-être, au fond, à un sentiment : bien ancré chez tout individu, celui de son appartenance à un espace, tracé par la cassure du Rift et légitimé par l'ethnicité.

L'espace créé et structuré des langues

Mais un deuxième espace s'impose à nous, produit de l'action des États. Cet espace est celui des politiques linguistiques et de l'action d'éducation : enseignement fondamental et secondaire, enseignement supérieur en train de naître, formats éducatifs, curricula naguère calqués sur ceux de la France et désormais remis en cause par la contextualisation des contenus et les modes de communication à distance (télé-enseignement, visioconférence). À Djibouti, les projets d'aménagement linguistique en cours révèlent une volonté gouvernementale d'asseoir, à côté du français et de l'arabe littéral – langues officielles censément à parité –, les langues nationales (pour le moins afar et somali, sinon variétés arabiques), et enfin l'anglais, dans ses habituelles fonctions véhiculaires.

Un véritable aménagement linguistique où les langues nationales se verraient réinstituées (le Centre d'Études et de Recherches Djiboutien y travaille en ce moment et l'université s'en préoccupe) comme participant formellement à la construction de l'individu, reste un des grands défis des pays africains, encore sous le coup des constructions territoriales aléatoires nées de la Conférence de Berlin (1884) et du partage du continent. On sait avec quelles précautions des États polyethniques s'engagent sur cette voie par nature périlleuse pour une unité nationale souvent chèrement préservée. Je renvoie, sur le long chemin des travaux sociolinguistiques pertinents, à l'ouvrage de Louis-Jean Calvet *Linguistique et colonialisme*, qui faisait, au début des années 70, le point là-dessus et a exercé une grande influence sur les chercheurs.

Quelle que soit l'importance d'une politique globale des langues, il s'agit d'abord du français, de son statut central dans l'acquisition des savoirs et de son dialogue actuel avec les langues partenaires. Je voudrais, à cet égard, mentionner quelques enseignements que j'ai pu tirer naguère de nos débats actuels sur un partage nouveau entre *français langue maternelle, langue étrangère et langue seconde* dans des pays où se vit au quotidien le plurilinguisme (Martinez, in Defays et alii. 2003). J'y notais, en forme de bilan, plusieurs points importants :

- Un évident besoin de hiérarchisation et une solidarité des concepts, qui restent souvent peu clairs aux acteurs.
- Un besoin, aussi, de mieux étudier des situations prototypiques, comme celle qui est exposée ici.
- Le sentiment, enfin, du danger que constituaient des généralisations hâtives sur le concept de français langue seconde et sur son enseignement : on avait parlé, à Liège,

d'un « singulier pluriel » pour qualifier le français.

Devant la diversité des politiques menées et les vagues-hésitations des décideurs ça et là, il se dégageait un certain scepticisme, mais qui ne devait décourager en rien la recherche et l'expérimentation, et encore moins le désir d'une globalisation de la réflexion autour des recherches actuelles sur le plurilinguisme, accompagnée d'une mutualisation des savoirs en matière d'enseignement/apprentissage et d'action linguistique.

Claire conceptualisation, bonne étude des situations, respect des spécificités restent les mots-clefs d'une gestion linguistique harmonieuse. Il n'y aurait peut-être pire écueil, pour Djibouti, qu'un émiettement des dispositifs vis-à-vis des langues nationales, du français considéré et enseigné tour à tour dans le système comme langue maternelle, seconde ou étrangère, et, enfin, des autres langues dites étrangères. Une vision globale et une action concertée s'imposent sans hésitation. Or, l'espace créé et structuré des langues n'est encore ni stabilisé, ni nettement repérable, dans l'attente, peut-être, de données fiables sur les pratiques langagières et les compétences plurilingues et pluriculturelles des locuteurs.

L'espace de la langue légitime

Sur ce point si crucial pour la fluidité d'une société que constitue une légitimité (ou une légitimation) des parlers en usage, je me rapproche des travaux de Monica Heller. À ses yeux comme aux miens, il est patent que la notion de langue légitime empruntée à Bourdieu (1982) doit être à la base de l'analyse des pratiques langagières : celles-ci sont liées à des origines sociales et à des déterminations éducatives déterminantes. Monica Heller (en particulier, 1996) rappelle combien l'éducation est elle-même un point nodal pour la construction de formes d'expression recevables dans le champ social et politique et, chez les individus, dans leur lutte pour leurs droits, leur existence et leur mobilité sociale. On peut adhérer sans difficulté à l'idée qu'à Djibouti comme au Canada, la construction et la contestation de la langue légitime dans le système scolaire donnent aussi à voir des contradictions fortes :

- Entre les valeurs de la mobilité sociale attachée à un usage monolingue du français standard (langue de promotion) et les valeurs politiques d'authenticité et de solidarité liées aux parlers vernaculaires.
- Ou encore, entre les idéologies éducatives de méritocratie et de démocratie et certaines pratiques du courant dominant, qui traite de manière discriminatoire et sait marginaliser ceux qui ne maîtrisent pas le code le plus prestigieux.

L'espace de l'apprenant

Qu'en est-il maintenant au niveau de la personne bilingue (disons plutôt, ici, de la personne multilingue) elle-même ? Je voudrais montrer que la difficulté, voire l'impossibilité de tracer objectivement des frontières renvoie, au fond, à la complexité du multilinguisme, comme l'écrivait magnifiquement Bernard Py en 1992.

Bernard Py proposait de croiser l'étude des parlers bilingues et celle de l'acquisition des langues étrangères et secondes, rappelant quels enjeux théoriques féconds nous pouvons trouver dans ce double travail :

- La pertinence des structures de L1 comme facteurs d'acquisition de L2.
- Une manière de définir les objets linguistiques éventuellement transférés : formes repérables ou opérations linguistiques sous-jacentes telles que l'organisation déictique

de l'espace, (somali : halkan, ici/halkar, là-bas/medhow, proche/melfog, loin).

- Une légitimité linguistique des transferts plus ou moins concevable selon la théorie adoptée, du structuralisme classique au générativisme.

- Une conception du déclenchement du transfert, partant, des particularités formelles ou de stratégies de résolution de problèmes.

- L'accent mis sur l'un ou l'autre des deux grands processus de l'acquisition : restructuration du répertoire verbal et complexification progressive d'un système linguistique embryonnaire.

- Le rôle de l'apprenant ou victime ou acteur dans la gestion de son répertoire.

- Une évaluation de la présence d'interférences qui peuvent être considérées comme des erreurs à éliminer ou des marques identitaires positives.

Bernard Py soulignait, dans le même texte, comment la gestion d'un répertoire linguistique bilingue repose sur un équilibre variable entre deux forces contraires :

- Une tendance à rapprocher le plus possible les deux langues l'une de l'autre, de manière à faciliter les passages divers que le sujet est amené à opérer dans ses pratiques langagières : changements de langues, traductions, alternance de codes, néocodages, etc. Il s'agit en fait de l'application du principe fonctionnaliste d'économie.

- Un effort visant à contrer la tendance précédente, à éviter le télescopage des deux langues qui résulterait d'un rapprochement trop marqué. Ce télescopage pourrait éloigner excessivement le locuteur bilingue des normes en usage chez les unilingues respectifs de chacune des deux langues, suscitant l'insécurité (cas du Djiboutien parlant somali en Somalie et faisant des emprunts au français).

C'est sous cet éclairage – enjeux théoriques centraux et gestion bipolaire du répertoire – que je propose à la réflexion le croisement de deux de mes textes qui éclairent, à mon avis, la notion de « frontière », en partie parce que, dans le cas de Djibouti, ils l'évacuent au profit de la notion d'espace.

L'un a été écrit avec Simona Pekarek-Doehler (2000) et porte sur le contact de langues dans ses implications didactiques. Ce qui définirait une frontière, ce serait le contact, la rencontre de deux espaces : c'est cette rencontre seule qui fait prendre conscience d'un changement de paradigme. Ce que nous soulignons, Simona et moi, dans notre introduction intitulée *Une problématique de la diversité* (op. cit. : 9), est qu'il est frappant de voir combien le questionnement sur le contact des langues manifeste un décalage, d'une part, entre le discours tenu sur cette notion, longtemps centré sur les langues comme entités finies (qu'il s'agit pour l'apprenant d'intérioriser, comme si la personne se réduisait à une rencontre de systèmes), et, d'autre part, ce qui se passe réellement chez cet apprenant en tant que sujet socio-cognitif, dans son répertoire plurilingue développé à travers des interactions sociales.

S'engager à caractériser le contact des langues en situation d'apprentissage oblige à prendre en compte, ajouts-nous, « une pluralité de dimensions linguistiques, interactionnelles, socio-cognitives et aussi politiques et éducatives ». Suivaient deux ou trois pages sur la « diversité », la conclusion étant qu'il y a absolument nécessité à clarifier la notion complexe de « contact » si l'on veut vraiment « établir les fondements d'une intervention éducative qui donne réellement aux acteurs concernés les moyens de réaliser et de vivre le plurilinguisme » (ibid. :19).

Le deuxième texte est paru dans *Français langue d'enseignement. Vers une didactique comparative* (Lallement ; Martinez & Spaëth coord. 2005). Il s'appliquait à montrer l'utilité d'une modélisation du curriculum, sur les traces, à l'évidence, des travaux de Daniel Coste, c'est-à-dire en prenant le problème par les deux bouts de la chaîne. Ce texte fait état du malaise qui s'empare des systèmes éducatifs (et souvent des décideurs) quand il s'agit d'analyser et, mieux, de réformer ou de concevoir des dispositifs universitaires. On voit bien que « anticiper les évolutions sociétales » (Beacco & Byram 2003) pour « redéfinir de nouveaux espaces d'action » passe par une méthodologie qui intègre le changement linguistique dans le curriculum. Or l'université n'est un espace homogène d'aucun point de vue, et en particulier pas du point de vue linguistique : y coexistent, où que l'on soit, comme on l'a dit plus haut avec Monica Heller, des microcosmes sociolinguistiques déterminants (ici, par exemple, pour le statut du français langue seconde, une situation propre aux facultés des lettres arabisées dans tel pays du Maghreb et une autre en faculté de médecine littéralement « sous perfusion » avec le système médical français ou francophone).

On pourrait finir par penser que la rationalisation des parcours sociaux trouve sa limite dans des fonctions cachées du système éducatif et, particulièrement, de l'université : celle-ci est non seulement par nature reproductrice de savoirs, mais surtout productrice de nouveaux *savoirs* et encore plus de nouveaux *comportements* (je dirais cela tout autant de mon université de la banlieue parisienne que de Djibouti), et partant de nouvelles *identités*. On sait qu'il y a loin du *pensé à l'expérience*, du curriculum officiel au curriculum réellement vécu, puis, même, perçu par l'acteur concerné. Encore une fois, donc, les frontières se brouillent. L'espace trouve ici ses limites : on y passe de seuil en seuil, sans toujours trop savoir ce qu'on dit ou fait. Les pratiques culturelles s'en font l'écho : dans la culture somalie, les heures se comptent comme dans la Rome antique, à partir du lever du jour, et il y a une différence entre le pâturage (de 7 à 10 heures du matin) et le pâturage des heures chaudes (*barqo/barqa kulul*) ou le milieu de l'après-midi et la fin (*galaab/gabbal cas*).

Les seuils invitent à des transgressions, qui paraissent être source de malentendus continuels. Et pourtant, ces malentendus sont, selon moi, non seulement positifs, mais nécessaires : seule la transgression peut engendrer le contact et la dynamique sociale. Le costume féminin est l'objet d'une subtile transaction, entre blue jean et voile, dans une grande diversité de couleurs, et, arrivant à Djibouti, on peut relire utilement le *Système de la mode*, de Roland Barthes. Quant au *mahbraz*, la discussion des longs après-midi où les Djiboutiens consomment le khat, herbe-drogue venue d'Éthiopie, il est un symbole, celui de la création d'un espace personnel entre cultures, où tout se négocie. « *Ninna si uydih, ninna si u qaadey* » : « l'un le dit d'une manière, l'autre le prend d'une autre ». C'est le temps de la redéfinition du sens.

Je voudrais, sur ce qui sera presque un dernier mot, souligner l'importance que j'attache, pour la question en jeu, à l'établissement d'une bibliographie qui paraîtra à première vue excéder trop largement les limites du domaine de la langue et de son enseignement, jusqu'à toucher, par exemple, au droit coutumier, à la santé, au statut des femmes ou encore au lignage. Parcourir, même à la volée, une telle bibliographie, c'est comprendre beaucoup des spécificités d'une situation d'enseignement/apprentissage sur laquelle il y aura sans doute à revenir dans une approche interdisciplinaire affirmée : d'ores et déjà, l'enquête sur les pratiques langagières profondément culturalisées et sur les compétences des étudiants de Djibouti donnera, dans quelque temps, à l'analyste, puis au didacticien, de nouveaux moyens. Les questions évoquées dans ces pages ne manqueront pas d'être retravaillées avec des sources élargies. Il n'est pas d'autre issue.

Au reste, il y a une forme d'expression que je n'ai pas pu explorer ici, c'est celle de la littérature, et, partant, de l'intertextualité. Et pourtant, son importance est sans doute loin d'avoir été complètement mise au jour. Le découpage des langues reflète celui de la réalité sociale la plus déterminante. Face à Djibouti et à son quartier moderne tracé au cordeau, il y a, flottant encore sur la ville l'image de ces zones environnantes, ruelles, cases, bidonvilles, jadis fermées dès dix heures du soir pour que les indigènes ne s'en échappent pas (Nizan, *Aden Arabie*). À la périphérie de Djibouti, le quartier de Balbala, enceinte de *barbelés*, qui donne son titre à un ouvrage de Abdourahman Waberi. À l'opposé, le regard de l'étranger. Des travaux intéressants, en particulier ceux de jeunes chercheurs djiboutiens (Abdoulmalik, 2004 ; Kadar, 2005) montrent combien la perception de l'espace djiboutien, de tous les espaces qui s'y entrecroisent, est un pur artefact.

S'y dévoile un Djibouti fantasmé, avec ses itinéraires parallèles, où aucun voyageur ne saurait rencontrer l'autre, où tout échange n'est que factice, l'Européen ne cherchant qu'à se retrouver lui-même, loin de son milieu d'origine, entre exotisme (*la beauté des femmes*) et évasion (*le rejet du monde ancien*), incompréhension (*les Somalis crient, psalmodient ou marmonnent des implorations de mendiants*), aveuglement (*le désert est vide, Djibouti n'est qu'un rocher inhabité auquel la France a donné vie*) et illusions : Rimbaud, Monfreid, Kessel, tant d'autres qui sont venus et n'ont pas su voir, et n'ont même pas cherché, pour la plupart, à entendre les langues, la voix de ce pays. Reste la magie, qu'une analyse scientifique devrait aider à dissiper, pour autant que – comme le dit Max Weber – la science soit un *désenchantement du monde*.

Bibliographie

1. Domaine de la corne

Anthropologie et société

- ALI MOUSSA IYE (1990), *Le verdict de l'arbre, le Xeer issa : étude d'une « démocratie pastorale »*, à compte d'auteur.
- BARDEY, A. (1890), « Traditions et divisions des Somalis », in *Géographie de l'Ethiopie*, A. d'Abbadie & G. Mesnil, 344-356.
- BAUMANN, H. & WESTERMANN, D. (1947), *Peuples et civilisations d'Afrique*, traduction L.
- HOMBURGER, Paris, Payot, (1970), préface de Th. MONOD.
- BECKWITH, C. & FISCHER, A. (1990), *La Corne de l'Afrique*, Paris, Chêne.
- BERTIN, P. (4^{ème} tr/1971), « La division du temps chez les Somalis », *Pount* n° 9, Djibouti, 27-29.
- BRISET, C. (1979), « Trente millions de mutilées », in *Le Monde*, 28.2 – 1.3.
- CHARPIN, Dr M. & GEORGET, J.-P.(1977), « Comparaison anthropologique entre les Afars et les Issas de Djibouti », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, série XIII, t. 4, 113-119.
- CHAUFFARD, E. (1908), « Les populations indigènes du protectorat français de la Côte des Somalis », *Revue internationale de Sociologie*.
- CHEDEVILLE, Colonel E. (1970), *Recensement généalogique des Issas, d'après les travaux du colonel*
- CHEDEVILLE 1938-1943, Djibouti, ronéoté, 4 volumes.
- DAVID, A. (1978), *L'infibulation en RDD*, Thèse pour le doctorat en médecine, Bordeaux II.

- DUCROS, J. (1979), « Dermatoglyphes digitaux et palmaires d'Afar (Danakil) et d'Issa (Somali), et le problème du peuplement de la Corne de l'Afrique », *L'Anthropologie*, Paris, 83/1, 91-103.
- ELMI, A.-S. (1983), « The chewing of Khat in Somalia », *Journal of Ethno-pharmacology*, vol. 8 (2), 163-176.
- FERRY, R. (3e tr. 1966), « Un problème plus socio-économique que médical : la toxicomanie du khât à Djibouti », *L'Afrique et l'Asie*, n° 75, 26-53.
- GODET, J. & GUEDDA, M. (1984), « Le pastoralisme en république de Djibouti, données générales », *Production pastorale et Société*, 15, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 99-119.
- GRIAULE, M. (1933), *Mission Dakar-Djibouti, mai 1931 – novembre 1932*, *Journal de la Société des Africanistes*, Éd. Minotaure, n° 2.
- GROULT, B. (1980), « Mutilations sexuelles : le scandale continue », in *Le Figaro Magazine*, n° 31, 70-75.
- GUILBERT, J.-C. (11 mai 1985), « Elles peuvent enfin se marier, le sultan est élu », in *Le Figaro*.
- JOUTEL, G. (19 juin 1929), « Le trafic des esclaves en mer Rouge », in *Presse coloniale illustrée*, n° 2339.
- KALIX, P. (1985), « Une drogue nommée Khat », in *La Recherche* n° 172.
- LEROI-GOURHAN, A. & POIRIER, J. (1953), « La Somalie Française », *Ethnologie de l'Union Française*, t. 1 : *L'Afrique*, 422-440.
- LIPPMANN, A. (1953), *Guerriers et sorciers en Somalie*, Paris, Hachette.
- LAURIOZ, J. (1969), « Note sur les pratiques relatives aux génies 'zar' en T.F.A.I », in *Revue Pount* n° 7, Djibouti.
- MARTIN, P. (1987), *Nous étions des amis : la colonisation au jour le jour*, Éd. La Bruyère.
- PIGUE, F. (1999), *Des nomades entre la ville et les sables. La sédentarisation dans la corne de l'Afrique*, Paris, Karthala- IUED.
- ROUAUD, A. (mai 1979), *Les Yéménites de Djibouti à la veille de l'indépendance (profil d'une minorité)*, Table ronde d'histoire de l'Océan Indien, Sènanque, ronéoté.
- SAUREL, R. (1981), *L'enterrée vive – Essai sur les mutilations sexuelles féminines*, Genève, Slatkine.

Langues, oralité, littératures

- A.A.J.T. (1965), *Contes et légendes afars*, Djibouti.
- ABDI ABDI, I. (1998), *Cris de traverses*, Paris, L'Harmattan.
- ABDOULMALIK (2004), *Le discours du voyageur en français sur Djibouti entre 1930 et 1936*, thèse soutenue auprès de l'Université de Limoges.
- AHMED MALKO, A. (2003), « Tola, maître de la poésie afare », *Sciences et Environnement*, CERD, Djibouti, 33-57.
- AHMED MOUNA, H. (2002), *Les enfants du Khât*, Éditions Sepia.
- ANDRZEJEWSKI, B.-W. (1975), « The rise of written Somali Literature », *African Research and Documentation*, vol. 8, 7-14.
- BORER, A. (1984), *Rimbaud en Abyssinie*, Paris, Le Seuil.
- CARTON-DIBETH, V. (1988), *Manuel de conversation somali-français*, Paris, L'Harmattan.
- CHAILLEY, Cdt, (1951), *Fables du pays Dankali*, Paris, mém. C.H.E.A.M. n° 3167.
- CHEDEVILLE, Colonel E (octobre 1966), « La transcription des noms propres locaux et sa réalisation en Côte Française des Somalis », in *Revue Pount* n°1, Djibouti, 35-38.
- DUCHENET, E. (1936), *Histoires somaliennes – la malice des primitifs*, Paris, Éditions Larose.

- DUCHENET, E. (1938), « Le chant dans le folklore somali », in *Revue de folklore français et de folklore colonial*, t. IX, n°2, 72-87.
- HOFFMANN, Mgr B. (s.d.), *Dictionnaire de la langue somalie*, Djibouti, ronéoté, 2 vol.
- HOFFMANN, Mgr B. (s.d.), *Cours de Somali*, Djibouti, ronéoté.
- IDRISSE YOUSSEUF, E. (2003), « La phrase somalie », in *Revue Sciences et environnement*, CERD, Djibouti, n°17/03, 29-32.
- IDRISSE YOUSSEUF, E. (1997), *Galaxie de l'absurde*, Nouvelles, Paris, L'Harmattan.
- IDRISSE YOUSSEUF, E. (1998), *Nostalgie ou le joug du verbe*, Poèmes, Paris, L'Harmattan.
- KADAR ALI, D. (2005), *Regards croisés entre Français et Djiboutiens dans la littérature, de 1836 à nos jours*, thèse soutenue auprès de l'Université de Limoges.
- KESSEL, J. (1955), *Fortune carrée*, Paris, Gallimard.
- LONDRES, A. (1975), *Pêcheurs de perles*, UGE, Paris, rééd. Le Serpent à plumes, 1994.
- MOHAMED ABDILLAHI, D. (1995), *Parlons somali*, Paris, L'Harmattan.
- MONFREID, H. de (1999), *Lettres d'Abyssinie*, Flammarion.
- MONFREID, H. de (2000), *Lettres de la Mer Rouge*, Flammarion.
- MORIN, D. (1980), *Contes de Djibouti*, EDICEF et CILF.
- NIZAN, P. (1931), *Aden Arabie*, rééd. Maspéro (préface de J.-P. Sartre), 1970, et La Découverte, 2002.
- OBERLE, Ph. (1971), *Afars et Somalis – Le Dossier de Djibouti*, Présence Africaine.
- OBERLE, Ph. (janvier 1973), « Afars et Issas, des haines ataviques à la coexistence », in *Revue française d'Études politiques africaines*.
- OEHLSCHLAGER, A.-L. (1891), *Vocabulaire dankali*, Melun, imp. adm.
- ROUAUD, A. (2004), *Parlons amharique*, Paris, L'Harmattan.
- PRATT, H. (1994), *Les scorpions du désert. La Brise de mer*; Casterman.
- RIMBAUD, A. (1972), *Correspondance in Œuvres complètes*, Paris, Gallimard.
- SYAD, W. (1976), *Cantiques*, Paris, NEA.
- SYAD, W. (1978), *Nafragés du destin*, Présence Africaine.
- SYAD, W. (2000), *Khamsin : Poèmes*, Présence Africaine.
- WABERI, A. A. (1996), *Le pays sans ombre : nouvelles*, Le Serpent à plumes.
- WABERI, A. A., (1996), *Cahier nomade : nouvelles*, Le Serpent à plumes.
- WABERI, A. ALI (1997), *Balbala : roman*, Le Serpent à plumes.
- WABERI, A. A. (2000), *Rift, routes, rails : variations romanesques*, Gallimard.
- WATA, CH. (1997), *Pèlerin d'errance : Poèmes*, L'Harmattan.
- WATA, CH. (1999), *Cahier de brouillon des poèmes du désert*, L'Harmattan.
- *Passim*, Revue du CERD *Sciences et environnement*, Djibouti.
- *Passim*, Revue universitaire de Djibouti (RUD), Pôle Universitaire (PUD), Djibouti.
- Pour des ressources complètes : CHANUDET, C., [http ://www.pudnet.dj](http://www.pudnet.dj)

2. Domaine général

- BEACCO, J.-C. & BYRAM, M. (2003), *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques et éducatives en Europe. De la diversité linguistique à l'éducation plurilingue*, Strasbourg, Conseil de

l'Europe, Division des politiques linguistiques.

- BENJAMIN, W. (1971), *L'homme, le langage et la culture*, Paris, Denoël.
- BOURDIEU, P. (1982), *Ce que parler veut dire. Économie des échanges linguistique*, Paris, Fayard.
- BRETON, G. & LAMBERT, M. (dir.) (2003), *Globalisation et universités. Nouvel espace, nouveaux acteurs*, Laval, Unesco/Université Laval/Economica.
- CALVET (L.-J.) (1974), *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.
- DEFAYS, J.-M., DELCOMINETTE, B., DUMORTIER, J.-L. & VINCENT, L. (éds) (2003), *Didactique du français, langue maternelle, langue étrangère et langue seconde : vers un nouveau partage ?* Liège, Éditions Proximités E.M.E.
- GAJO, L. (2000) « Disponibilité sociale des représentations : approche linguistique », in *Analyse conversationnelle et représentations sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme*, Py B. (éd.), *TRANEL* n° 32, 39-53.
- HELLER, M. (1996), "Legitimate Language in a Multilingual School", in *Linguistics and Education* 8, 139-157.
- LALLEMENT, F., MARTINEZ, P. & SPAËTH, V. (coord.) (2005), *Français langue d'enseignement. Vers une didactique comparative, Le Français dans le Monde*, Recherches et Applications, janvier, FIPF et Clé International.
- MALHERBE, M.(1983), *Les langages de l'humanité*, Paris, Laffont.
- MARTINEZ, P. (dir.) (2003), *Le Français Langue Seconde. Curriculum et apprentissage*, Paris, Éditions Maisonneuve et Larose.
- MARTINEZ, P. & PEKAREK-DOEHLER, S. (dir.) (2000), *La notion de contact de langues en didactique, Notions en Questions* n° 4, Paris, ENS Éditions.
- MAURER, B. (1993), *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques*, thèse pour le doctorat en sciences du langage, Université Montpellier III.
- MAURER, B. (1993), « Le français en République de Djibouti : une importance consciente, une fonction identitaire marquée », in ROBILLARD, D. & al. (éds.), *Le français dans l'espace francophone*, 191-204.
- PY, B. (1992), « Regards croisés sur les discours du bilingue et de l'apprenant ou retour sur le rôle de la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue seconde », in *Revue Lidil* n° 6, *Autour du multilinguisme*, 9-25.
- VIRILIO, P. (1984), *L'espace critique*, Paris, Christian Bourgois.

3. Sites

- <http://www.pudnet.dj> (Pôle Universitaire de Djibouti)
- <http://www.al.ueb.free.fr> (cartographie)
- <http://www.univ.univ-aix.fr/cefaf> (Centre français d'archéologie et de sciences sociales de Sanaa, Yémen)
- <http://www.cerd.dj> (Centre d'Études et de Recherches de Djibouti)
- <http://www.ies-aethiopia.org> (Institute of Ethiopian Studies, Addis Ababa University)
- <http://www.ambafrance-ethiopie.org> (Centre Français des Études Éthiopiennes, Addis Abeba).

Annexes

Ethnies de la corne de L'Afrique

Amhara peuplant les régions montagneuses et riches du Shoa, Godjam, Wollo et Beguemder. Famille

linguistique sémitique : les dialectes gouragué, gafat et harrari se rattachent à la langue amharique, langue officielle de l'État et d'enseignement. État fondé au XIII^{ème} siècle et appelé Abyssinie ou Éthiopie, qui a survécu librement jusqu'à ce jour (sauf conquête italienne de 1936 à 1941) ; résistance aux invasions des États musulmans voisins et conquêtes sur les voisins ; extension maximale avec Ménélik (à part l'Érythrée) et modernisation de Haïlé Sélassié avec une structure bureaucratique et une réalité féodale en l'absence de bourgeoisie nationale. Revers militaires en Érythrée et famine du Wollo: révolution démocratique de 1974 qui se transforme en une révolution socialiste radicale avec réforme agraire et pouvoir aux militaires d'origine populaire et souvent non-amhara. En 1977, la Somalie envahit l'Ogaden qu'elle revendique. Retour à la démocratie conservatrice en 1994, sous la gestion de Méléts Zénawi, avec un multipartisme et des élections législatives d'avril 2005). **Tigrāi** Les Tigréens, ethnie également sémitique, partie centrale riche de l'Érythrée, province du Tigré et côte du Soudan. Massaouah, turco-arabe en 1557 et formation de la colonie italienne d'Érythrée au XIX^{ème} siècle. 1952 : décision de l'ONU faisant de la région un État autonome fédéré avec l'Éthiopie. La politique du Négus conduit à une radicalisation et au conflit. **Somali** Nationalité de la famille couchitique et entièrement musulmane, homogène et dotée d'une forte conscience nationale. Partage entre Italie, Éthiopie, Angleterre et France. 1960 : les Somalies ex-britannique et ex-italienne fusionnent et deviennent le Somaliland. Revendications, y compris sur Djibouti. **Oromo** (appelés Galla par les Amhara), ethnie couchitique nombreuse et peuplant plusieurs provinces, au-delà de la région fédérale attribuée en 1994. Religions : islam, christianisme, traditionnelle (dieu créateur Waq). Langue et culture en développement, sentiment de sous-représentation vu la population (35% du total). **Afars** (appelés aussi Danakil – y compris les Saho) ; famille couchitique, musulmans ; peuplent les territoires désertiques d'Éthiopie, Érythrée et Djibouti. Ethnies **Sidama, Bedja, Agaw**, toutes trois couchitiques. **Populations noires** mal classées du point de vue ethnolinguistique, marginalisées.

Carte : Djibouti



Source : www.populationdata.net